las'l oh C

ob well field to a prote des flammes,

dir beares, et jo

LOIRE

POLITIQUE, LITTERATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis. JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. Gauetter, Javaud, Milon, et Mile Navanter, libraires

A PARIS. Etrangère, LAFFITE-BULLIER et Cit, place de la Bourse, 8, et à la Publicité Départementale, Isid. FONTAINE, rue de Trévise, 22.

Gare de Saumur (Service d'été, 13 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes. 7 heures 40 minut, soir, Omnibus. - 35 - + Express - 50 - matin, Poste. - 04 - Omnib Express.

Départ de Saumur pour Angers.

3 heures 02 minut: matin, Omnib.-Mixte.

7 — 52 minut. matin, Omnibus. 1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris. 9 heures 50 minut. mat. Express. 11 - 49 - matin, 5 - 11 - sofr, Omnibus. Omnibus. Poste.
Omnibus.

Départs de Saumur pour Tours.
Omnib.-M

PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 181. o Poste, 211. " - 10 » - 13 » s, - 5 25 - 7 50 Six mois, Trois mois,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes serent comptér de droit pour une aunée.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Mardi, le Sénat a ouvert la discussion sur les pétitions relatives aux mesures prises pour prévenir de nouveaux conflits en Syrie. On se rappelle que le rapport de M. de Royer concluait à l'ordre du jour.

M. le marquis de la Rochejaquelein a combattu les conclusions du rapporteur de la commission.
Mar le cardinal Donnet, M. de Chapois Montlaville, qui s'est fait l'organe de M. le baron Charles Dupin, empêche, et M. le général de Castelbajac, out demande le renvoi des pétitions au ministère des affaires étrangères.

M. de Saulcy a déclaré que, d'après les explications données, il voterait pour l'ordre du jour.

M. le comte Ségur d'Aguesseau a été d'avis de donner au vote le caractère d'un recours à l'Empereur, et, dans ce but, de renvoyer les pétitions au ministère d'Etat plutôt qu'à celui des affaires êtran-

S. Exc. le ministre sans portefeuille, M. Billault, en déclarant que l'intention du gouvernement était de traiter à fond la question, a demandé que la discussion fat renvoyee au lendemain. (Pays.)

Ainsi que nous l'avons dit dans notre précédent numero, le Senat a voté l'ordre du jour, à l'auanimité moins deux voix.

Les nouvelles qui nous arrivent d'Italie sont plus satisfaisantes. Les bruits de modifications ministérielles sont démentis. Le général Fanti reste à la tête du ministère de la guerre, où il déploie le plus grand zèle pour l'organisation de l'armée.

It doit hientot presenter à la chambre un projet de loi pour être autorisé à occuper divers couvents et les convertir en casernes. Le journal de Gênes ajoute que dans les magasins de l'Etat les objets nécessaires à l'habillement de 200,000 hommes sont

Le ministre des finances doit à son tour présenter cinq projets de loi sur l'unification des dettes publiques, et déposer sur le bureau de la chambre un travail qui étendrait à toute la monarchie la loi sur le timbre et l'enregistrement. Selon les Nationalités, M. Bastogi croit, par cette dernière mesure, pouvoir faire entrer 60 ou 70 millions de plus dans les caisses de l'Etat.

La même seuille ajoute que MM. Talabot et compagnie, associés à quelques entreprises industrielles avec la maison Rothschild, viennent de faire au gouvernement italien la proposition de réaliser l'emprunt de 500 millions à des conditions beauconp plus avantagenses que toutes celles qui ont été offertes par d'autres maisons.

L'état des provinces napolitaines, d'après un télégramme daté de Naples, 15 mai, est satisfaisant. Le chevalier Nigra va quitter sous peu de jours cette ville où il laisse les plus vifs regrets.

Une correspondance de Turin, publiée par l'Universel, d'ordinaire très-bien renseigné, fait pressentir que si l'ambassade française est retablie dans cette ville, le titulaire en sertit M. le marquis de la Vallette, ou M. Benedetti, actuellement chef de la direction politique aux affaires étrangères.

Une dépêche de Tarin essure que l'Autriche serait disposée à céder la Vénétie à l'Italie pour 200

Nous o'avons pas besoin d'insister pour faire ressortir l'invraisemblance de cette nouvelle. (Pays.)

La Nazione de Florence, donnant des nouvelles de Rome do 12, annonce que la gendarmerie française a arrêté deux caisses de monnaie frappée à Rome avec l'effigie de François II et dirigées vers les provinces napolitaines. M. le général de Goyon s'en se-rait plaint auprès de François II qui aurait nié toute participation à cet acte. Les enrôlements bourbonniens et les tracasseries de la police romaine continueraient. - Havas.

Les lettres de Beyrouth et les journaux de Marseille signalent des agressions de soldats turcs contre des Français et même contre un officier du génie. Le général de Beauforta obtenu que trois des agresseurs fussent bâtonnés devant les troupes réunies.

Lord Dufferin cherche à obtenir des résidents an-

glais la rétractation de leurs signatures sur la pétition relative au mantien des troupes françaises en

Des troubles graves ont en lieu à Balbeck contre les chétiens.

Les habitants du Liban viennent d'adresser aux grandes puissances et au Sultan, une pétition générale dans laquelle ils exposent : que le Liban a jouipendant plus de deux siècles du calme et de la tranquillité, parce que les peuples qui l'habitaient vivaient sous l'autorité d'un chef unique placé à la tête do gouvernement de la montagne; que jusqu'en 1840 ce chef a appartenu à une famille chrétienne, la famille Cheab, universellement estimée; que le dernier membre de cette famille qui ait gouverné le pays a exercé ses fonctions pendant vingt-cinq ans au milieu de la sympathie générale. Qu'en conséquence, ils demandent qu'on vueille bien reconstituer, dans le Liban, le gouvernement qui a existé autrefois. - Havas.

Constantinople, 8 mai. - La Porte annonce dans une circulaire diplomatique qu'elle consent à l'union des Principautés, en demandant que la convention à cet effet soit signée à Constantinople et non à Pa-

La chambre valaque a mis en accusation le ministère. Sir Henri Bulwer va signer un traité de commerce entre son gouvernement et la Turquie.

Les Circassiens établis près de Smyrne menacent la ville et demandent à retourner en Turquie.

Un incendie de trois cents maisons a en lieu à Constantinople dans le quartier Phanar. — Havas.

Une dépêche de Varsovie nous apprend que la police russe exerce une grande surveillence dans tout le duché, et qu'aucune réforme n'a été encore promulguée à Varsovie.

Nous sommes informés que les réformes promises aux Polonais s'élaborent, non à Saint-Pétersbourg. mais à Varsovie, sous les yeux et avec le concours actif du prince Gortschakoff. Le gouverneur de Varsovie a fait venir anprès de lui le comte Thomas

ROTELLINE DE CONTROL

UNE VENGEANCE ANGLAISE

Par PIERRE ZACCONE.

who is al.

Il y a à Londres un quartier dont la physionomie n'a été qu'esquissée jusqu'ici et qui méritait cependant une mention spéciale dans les récits des romanciers modernes de la Grande Bretagne. Nous voulons parler du quartier sur lequel se trouve située la prison de la Flotte, dont les limites ont conserve, comme ou le sait peut-être, les privilèges et les franchises des auciens asiles. En donnant au prévôt de la Flotte des garanties pour le montant de la somme due à son incarcérateur, chaque prisonnier peut obtenir l'antorisation de résider aux environs de la prison, et jouir ainsi d'une liberté comparative. Il résulte de cette tolérance que ce quartier est presque entièrement habité par une agglomeration interlope de hanquerontiers maladroits et de débiteurs insolvables, auxquels se mêle une population flottante d'ivrognes faineants et de filous actifs, de telle sorte que, passe une certaine heure de la nuit, il est bien rare d'y rencontrer une figure honnéte.

Cependant, le 23 novembre de l'année 1838, vers dix heures du soir, un homme qui n'était ni banqueroutier, ni debiteur insolvable, ni ivrogne, ni filou ; parcourait

à pas rapides et pressés l'une des rues étroites qui longent les prisons de la Flotte. Cet homme pouvait avoir une cinquantaine d'années; il était petit, gros, replet et sa phy-ionomie, animée par deux yeux vifs et doux, annonçait une nature placide, que les soucis de la vie n'avaient jamais dù beaucoup inquieter.

Il allait et venait le long des murs, s'arrêtant parfois pour plonger son regard dans la salle enfumée de quelque cabaret borgne et reprenant bientôt sa course, jusqu'à ce qu'un nouveau sujet d'observation vint la suspendre de nouveau.

M. Gus-Brough était certainement le personnage le plus original des Trois-Royaumes, A toute heure du jour ou de la nuit on le rencontrait dans les endroits les plus différents de la capitalé, et il était presque aussi connu des pick-pockets (volenrs) qui grouillent dans la Cité, que des gentlemen qui font la roue à Bond-street. M. Gus-Brough appartenait d'ailleurs à l'une des familles les plus honorables de Londres ; son oncle maternel avait été lord-maire, et son grand-père avait siègé avec honneur sur les bancs de la Chambre des communes. Sa fortune était, disait-on, colossale; mais il n'avait jamais voulu se marier, dans la crainte de rencontrer une femme dont le caractère ne sympathisat point avec le sien, on dont l'esprit étroit eut pu géner la passion secrète qui faisait depuis si longtemps le but unique de toute sa vie.

Cette na-sion , le lecteur la connaîtra bientôt ; en par-

ler plus longuement ici, serait retarder sans utilité ce récit. On nous permettra donc de continuer notre course à travers les rues sales et sombres qui entourent la prison de la Flotte, et d'y suivre l'honorable personnage que nous mettons en scène.

M. Gus-Brough avançait avec une certaine difficulté; une petite pluie fine s'était mise à tomber ; le pavé était gras et glissant; il hatait le pas cependant, et regardait de tous côtés, à droite et à gauche, pour s'assurer qu'il ne se trouvait pas à portée un cab disponible... Mais à cette heure et dans ces parages, un cab ne se trouve pas facilement, et M. Gus-Brough poursuivait sa route en soufflant tant bien que mal et en laissant échapper de temps à autre un juron énergique.

Tout à coup il s'arrêta et poussa une exclamation de douleur.

Il venait de tourner une des plus mauvaises rues du quartier, quand on homme, vêtu comme un artisan, le heurta violemment an passage.

- Voilà, sur ma parole, une singulière manière de saluer les gens! s'ecria M. Brough avec humeur; savez vou-, l'ami, que vous avez manque de m'écraser les pieds?

- Votre Honneur m'excuse, répondit l'inconnu, mais la nuit est si noire que je ne l'avais pas vu.

Et il allait s'eloigner quand M. Brough lui mit la main

- Le ciel me confonde, si je me trompe! ajouta t-if

Potocki, le comte Ostrowski, le général Lewinski, MM. Léopold Kronenburg et Mathias Rosen, pour les consulter.

Le travail relatif aux nouvelles institutions promises est terminé et n'attend plus que la sanction de Saint Pétersbourg. Il est conçu, nous assure-t-ou, dans un esprit libéral, et la réorganisation se fera sur le terrain national.

Mais on regrette que la force armée aigrisse les esprits par des vexations mesquines et sans motif. Il semble qu'elle s'efforce de provoquer des excès pour en rejeter la faute sur les Polonais.

Ainsi, pour ne citer qu'un fait, l'on a surpris un émissaire qui cherchait à soulever les paysans en leur annonçant l'arrivée très-prochaine de Garibaldi avec 500,000 hommes. Mais on a lieu d'espérer que toutes ces tentatives échoueront devant le bou sens de la population. (Le Pays.)

Une correspondance de Vienne annonce que la loi qui doit être présentée par M. Schmerling à la chambre des députés sur la liberté de la presse abolira toutes les mesures préventives; la police n'interviendra qu'après jugement; le système des autorisations et des avertissements sera complètement abandonné. Les cautionnements des journaux resteront cependant en vigueur. (Idem.)

Le président des Etats-Unis, M. Lincoln, vient d'adresser aux populations des divers Etats du Nord une proclamation qui appelle sous les diapeaux 42,000 volontaires. La Virginie occidentale a déclaié qu'elle soutiendra l'Union.

Les renforts apportés par le steamer Atlantic au fort de Pickens ont pu arriver sans résistance aucune de la part des séparatistes. Ce steamer, à la date du 4 mai, était de retour à New-York.

Dans les assemblées législatives du Maryland, la politique du président Lincoln a été vivement blâmée. Le gouveroeur du Missouri a exprimé le même mécontentement.

Une dépêche de Londres nous informe qu'une proclamation, publiée par la Gazette de Londres, recommande aux sujets de Sa Majesté d'observer la neutralité dans le conflit américain et de ne pas participer à la guerre, sous peine de perdre la protection du gouvernement auglais. — Havas.

Nous complétons aujourd'hui les nouvelles arrivées par la dernière malle de l'Indo-Chine.

En Cochinchine, toutes les opérations militaires sont suspendues, à cause des grandes chaleurs. Les compagnies de débarquement sont rentrées à bord, sauf trois compagnies de matelois, laissées à terre pour la défenses des lignes de la place.

L'ennemi, malgré la leçon qu'il a reçue, ne pa-

raît pas encore disposé à traiter.

Le capitaine de vaisseau, M. Darier, a été mis à la tête du gouvernement. La correspondance qui transmet ces détails assure que les deux gouvernements, français et espagnol, ont renoncé à toute idée de conquête dans l'empire annanute.

L'évacuation de Shang-Hai est commencée. Rentrept en France le capitaine Morier, commandant du Forbin, le capitaine Surville, commandant de la Dryade, et M. Faron, commissaire général de l'escadre de Chine.

L'escadre de Chine a éprouvé une perte qui a inspiré de vifs regrets : M. Chaix, sous-commissaire de marine et secrétaire de M. le contre-amiral Page, est mort à Saigon, au moment où il allait s'embarquer pour rentrer en France. (Pays.)

FAITS DIVERS.

MM. Beau et Dumineray, imprimeur et éditeur de la brochure de M. le duc d'Anmale, ont laissé expirer le délai de l'appel du jugement qui les a condamnés, l'un à six mois, l'autre à un au de prison. Ils acceptent donc ce jugement.

— Le Moniteur a annoucé que le gouvernement français venait de faire l'acquisition du musée Campana.

Nous croyons savoir que M. le comte de Nieuwerkeike doit aller prochainement à Rome prendre possession de cette collection, une des plus riches de l'Europe.

- Une dépêche de Marseille annonce que l'escadre rappelée à Toolon a reçu l'ordre d'appareiller le 20 avec tous les transports à vapeur.
- La Banque d'Angleterre a élevé le taux de l'escompte à 6 0/0.
- -- Mercredi a eu lieu l'assemblée générale des actionnaires de la compagnie du canal de l'Isthme de Suez. M. de Lesseps a rendu compte de la situation de l'entreprise qui est daos une voie excellente. Il a entretenn ensuite les actionnaires au sujet de l'opposition injuste faite au canal par le cabinet et le parlement anglais. Ses paroles ont été vivement applaudies. L'assemblée a voté les diverses décisions qui lui ont été soumises.

Le canal occupe en ce moment 8,000 ouvriers. On est certain déjà que le canal d'eau douce sera terminé cette anuée, ainsi que la moitié du canal maritime. Dès l'an prochain la jonction des deux mers pourra être pratiquée.

M. de Lesseps repart pour l'Egypte.

— La Cour de cassation (chambre civile) a, par un arrêté du 15 avril dernier, tranché une question dont l'importance préoccupait, à juste titre, le corps des notaires, et dont la décision intéresse à la fois la pratique des affaires et la fortune des familles.

L'art. 943 du Code de procédure civile dispose que les papiers d'une succession doivent être paraphés par un des notaires chargés de l'inventaire.

Les titres au porteur, si repandus aujourd'hui, sont-ils également soumis à cette formalité?

En décidant que les valeurs au porteur doivent être paraphées, on entrave la circulation de ces valeurs; on modéhe même, jusqu'à un certain point, la nature des titres qui cessent d'être payables au porteur, et l'on place le notaire entre deux extrémités également redoutables, ou de compremettre les intérêts de ses clients, ou d'engager sa responsabilité.

La Cour de cassation, mue par ces considérations, vient de décider que les titres au porteur, trouvés dans une succession, par le notaire chargé de procéder à l'inventaire, ne sont point assujétis à la double formalité de la cote et du paraphe pres-

crits par le Code de procédore, la description dans l'inventaire des titres au porteur et les mesures de précaution prescrites par le paragraphe 9 de l'art. 943, étant suffisantes pour constater et assurer la conservation de ces valeurs comme de toutes autres.

- On écrit de Berne, le 11 mai, relativement à l'incendie de la ville de Glaris, dont une dépêche

télégraphique nous avait informés :

« J'ai aujourd'hui à vons parler d'un épouvantable desastre. La petite ville de Glaris, chef lieu du canton de ce nom, est devenue la prote des flammes. Le feu a commencé hier au soir à dix heures, et je ne suis pas certain que tont soit terminé au moment où j'écris. A midi, on annonçait que 220 maisons, environ la moitié de la ville, étaient detruites; à trois heures, l'incendie était encore violent et les pompes continuaient à arriver de Zurich, distant de vingt fleues.

» Au moment où l'incendie a commencé soufflait un fohn terrible. Le fohn n'est autre chose que le redontable strocco qui, après avoir remué les deserts du Sahara et traversé la Méditerravée, vient s'abattre sur les Alpes, où il occasionne quelquefois de tristes ravages; l'haleine chaude de ce veut du Midi active la fonte des neiges et occasionne des avalanches qui ensevelissent souvent des villages entiers.

» Quittant ensuite les montagnes, il fond sur les vallées, où son approche est le signal de l'extinction de tous les feux dans les cheminées. A Glaris, une cheminée mal éteinte aura laissé échapper quelques étincelles, et celles-ci, transportées par la tourmente sur quelque matière combustible, auront été la cause du sinistre. L'incendie, une fois allumé, s'est développé sons l'action du fohn avec une violence à rendre vains tous secours.

» Par une fatalité inouie, le boreau des télégraphes a été dévoré des premiers, en sorte qu'il u'a
pas été possible d'appeler du secours par son moyen.
Pendant le temps qu'on mit à organiser un service
télégraphique provisoire, l'incendie se développa
outre mesure. Je ne saurais donner une idée plus
forte de l'intensité du fen, qu'en répétant ce qui
m'est annoncé par le télégraphe, à savoir, que deux
pompes out brûlé sur les lieux mêmes. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nous lisons dans l'Union de la Sarthe :

La hôtise humaine n'a pas de bornes. Il y a quelques jours, dans la commune de Fyé, une femme, pour traiter son enfant de la jaunisse, lui a fait prendre un singulier remede. Elle lui a fait manger QUARANTE POUX VIVANTS!

Ce remède lui a été enseigné, dit-elle, par un soldat.

On lit dans l'Union Bretonne, de Nantes :

« Pendant la nuit dernière, un coup de feu s'est fait entendre dans la rue Lafayette, et une balle est allée briser une portion de la corniche de la maison Blon.

Un sergent de ville, accoura au bruit, a trouvé la sentinelle du poste de la prison, qui, la main ensanglantée, a déclaré avoir été victime d'une attaque et a prétendu qu'un homme inconnu lui avait tiré un coup de pistotet.

» Ce jeune soldat est précisément celui qui, au

ayec un air de profond étonnement; mais, ou je ne m'appelle pas Gus Brongh, de Piccadilly, ou vous étes M. Samuel Hampden, de la maison Bonnington et Cie.

L'homme que l'on interpellait ainsi parut vivement contrarié d'être reconnu, mais comme sans doute il comprit l'impossibilité de nier l'évidence, il porta la main à sa casquette de toile cirée et ne chercha pas davantage à se cacher.

- M. Samuel Hampden , reprit M. Brough.

- Moi-même, monsieur, repondit son interlocuteur.

- Et comment vous trouvé-je ici, à cette heure; quand tout Londres vous croit à Lombard-street!

Samuel sourit.

-Mais vous-même, répliqua-t-il d'un ton embarrassé, et pour donner le change, comment se fait-il que vons soyez si loin de Piccadilly, surtout par un temps pareil?

M. Brough haussales épaules, et sans prendre garde à l'embarras de Samuel.

- Oh! moi, c'est différent, dit-il avec vivacité; pour le moment, je sors de la prison de la Flotte.

- Est-ce possible?

— le n'eu impose pas d'une syllabe, mon cher monsient Samuel, la prison de la Flotte est un lieu curienx a observer et comme le pievôt est un de mes amis, j'y sais de temps en temps, pour y prendre des renseignements statistiques qui sont d'un haut intérêt et que nos hommes d'Etat ignorent pour la plupart. Je fréquente ainsi tous les quartiers qui peuvent offrir quelque sujet d'observation, et j'ai dans Piccadully bien des documents que l'on paierait fort cher à la Chambre, des communes ou chez le lord-maire.

- Quels documents? fit Samuel.

Tout en causant, ils s'étaient remis en marche.

— Voyez vous; cher mon-ieur Sam, poursuivit bientôt après M. Brough, la ville de Londres est la première cité du monde, et quand vous vous levez le matin, vous étes loin de vous douter des dangers que vous avez courus pendant la nuit...

- Moi!

- Vous et les autres.

- Comment cela?

Oh! oh! cela vous étonne, n'est-il pas vrai? Mais vous ignorez, vous et les autres, qu'il y a à Londres 118,951 vauriens dont l'existence est un problème, et qui ne peuvent vivre qu'à vos dépens et aux miens; que l'on n'y compte pas moins de 115,450 pick-pockets, 2,295 vagabonds et 75,710 filles perdues.

- Sans doute, fit Samuel, mais tout cela est comm de la police, et elle a l'œil sur eux...

- Eh! qui dit le contraire, cher monsieur llampden; la police est une admirable institution, et la capitale des Trois Royaumes n'a pas sa pareille en Europe; mais il n'en est pas moins constant que l'on arrête toutes les nuits, dans les vingt-six quartiers de Londres, un nombre de citoyens qui varie de cent cinquante à cent soixante-dix, que l'on en égorge de cinq à dix, et que l'on enlève de quinze à dix-huit jeunes filles; et tout cela, croyez-le bien, sans que les vingt-six aldermen y puissent rien, non plus que vous et moi.

Une fois que M. Brough avait enfourché son dne, comme dit Sterne, il n'était pas facile de l'arrêter. Samuel Bampden connaissait sa manie; il se contenta donc de l'écouter, et se borna, par pure obligeance, à lui donner la réplique.

— Tenez, poursuivit l'honorable membre de la société de statistique, la plaie de notre état social n'est pas dans le manque d'institutions. Dieu pardonne, le parlement ne nous les marchande pas, et les savants sont là, d'ailleurs, pour y pourvoir au besoin. Il y a à Londres, monsieur Sam, dix-huit écoles où l'on enseigne le droit, sans compter les cinq écoles de théologie, et les quarante académies, où l'on s'occupe toute l'année des moyens pratiques d'améliorer le sort de l'humanité; mais qu'estce que cela prouve, je vous prie? Rien, monsieur Hampden, absolument rien.

- Je le crois comme vous.

- Cela n'empêche pas que les quatorze prisons de Londres ne regorgent de malfaiteurs, et qu'il n'y ait en ; outre chaque jour 20,298 individus qui se lèvent sans savoir comment ils se procureront leur nourriture, ni où ils trouveront un gite. mois d'octobre dernier, aurait, étant de faction à la maison d'arrêt, été frappé d'un coup de poignard dont sa capote portait les traces.

» Des indices donnent à croire que ce militaire, pour se faire reformer, s'est mutile lui même en se

tirant un coup de fusil.

» En effet, un seul coup de feu a été entendu, et l'on a acquis facilement la preuve que son arme était fraîchement déchargée.

» Une instruction judiciaire est commencée. »

Le Maire de la commune des Rosiers,

Prévient le public que, comme les années précédentes, le lundi 29 mai conrant, fête de la Pentecôte, un concours de bestiaux aura lieu sur la place do Champ-de-Foire, et que des primes seront accordées aux plus beaux bestiaux.

Des danses publiques auront lieu sur le Mail et

un mat de cocague y sera placé.

La soir, un très-beau feu d'aitifice sera tiré dans les altées du Mail.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

On tit dans la Revue des Sciences (1), journal publie sons la direction de M. B. LUNEL, une appreciation raisonnée des propriétés thérapentiques de la graine de Moutarde Blanche, comprenant un résume historique de son introduction dans la science médicale. Une publication sérieuse, et destinée, comme l'Ami des Sciences, à l'étude de toutes les découvertes utiles, ne pouvait rester longtemps indifférente au bruit qui se fait dans le moude au sujet de ce celèbre médicament indigène.

C'est à la plume compétente et autorisée de M. LE DOCTEUR HENRIECK qu'a été confiée l'importante mission de reviser, au nom de la science, les arrêts de l'opinion, et d'assigner à la graine de Moutarde le rang qui lui appartient légitimement dans l'acse-

nal thérapentique.

Il est vrai que la tâche imposée à M. le docteur HENRIECK n'était plus à remplir tout entière Le contrôle de la science officielle, provoqué par des cures éclatantes et multipliées, n'a, dans aucun pays civilisé, fait defaut à la graine de Montarde blanche.

C'est ainsi, pour ne parler que de ce qui s'est passé chez nous, que M. le docteur HENRIECK a pu invoquer, en faveur de la graine de Montarde, l'imposant témoignage de MM. les docteurs Trousseau, PIDOUX, CULLERIER, J. MASSÉ, TOUTAIN, DE CAS-TELNAU, etc., qui ont soumis la semence populaire au creuset de l'experience clinique, et qui ont obtenu, principalement dans les maladies de l'appareil digestif et les affections cutanées, des succès mattendus qui out forcé leurs suffrages et leur admirations.

(1) Numéro du 30 novembre 1859.

DERNIERES NOUVELLES.

Pesth, 16 mai. - Dans la séance d'aujourd'hai de la diète. Tissa demande si la Hongrie doit s'adresser à l'Europe. L'Autriche, dit-il, veut ignorer nos droits, elle tient à perpétuer son joug et ne veut pas céder d'un seul pas. L'orateur demande le rétablissement immédiat de toutes les lois de 1848, il se défie des intentions pacifiques du gouvernement, en

citant comme preuve la perception forcée des impôis.

Il ne reconnaît aucun droit à l'empereur, tant que celui-ci méconnaîtra les droits de la Hongrie. En conséquence, l'adresse est impossible. Szalay prouve historiquement la tendance que l'Antriche poursuit depuis des siècles pour anéantir la nationalité hongroise.

Il considère la constitution de l'Antriche comme n'étant pas sérieuse, démontre l'indivisibilité de la couronne de saint Etienne, espère peu du vote de l'adresse, dans l'intérêt de la conciliation. Varady declare l'adresse impossible, vu que la chambre est incomplète; il regarde tonte transaction comme impossible et veut une guerison radicale. Kubinyi fait remarquer que l'empereur lui-même traite Ferdinand comme on prisonnier à Prague.

Daes on discours violent, Bartal prouve, par des arguments bien developpes, que tous les torts sont du côté de l'Autriche et qu'il v'y a rien à esparer.

Vienne, 17 mai. - Pesth, 17. - Dans la seance de la Diète d'aujourd'hui, le comte Theodore Csaky a parle contre l'adresse et M. Eutvos pour. Ce detnier s'est étenda sur la constitution de 1818 dans ses rapports compatibles avec les intérêts de l'ensemble de l'empire et aussi de l'Europe.

Il a déclare l'idée de constitution unitaire impossible, et il lui paraît démontré dos à présent, malgré les termes de la patente de fevrier, que le gouvernement constitutionnel en Antriche est impossible, notamment à cause des rapports de l'Autriche avec la Confedération germanique, l'Autriche appartenant pour partie a la Confederation. - Havas.

PARIS NOUVEAU BLEVSTEE (1).

Sommaire. - Le palais des Tuileries et le palais dn Louvre. - Pavillon de Sully. - Le bois de Boulogne. - Transformation. - Les nouvelles maisons des avenues. - Cottages et villas. - Le chalet de M. de Lamartine. - Le Jardio zoologique d'acclimatation. - Les animaux. - Un fitet de tapir. - La poulerie monumentale. - Le lac. - La magnanerie. - Les Ternes: - L'église rosse. - L'arthitecture bysantine. - L'ancienne commune de la Chapelle. - L'église de Saint-Bernard. - Le square des Artset-Metiers. -- Rond-point de l'Etoile. - Préface d'une capitale. — Le défilé de la mode. — Les Champs-Elysees. — Les nouveaux théâtres. — La mort du boulevard da Crime. - Le Cirque-Ofym-pique. - Le théâtre Lyrique. - Le boulevard de Séhastopol (rive droite). - La cour des Miracles. Le boulevard de Sabastopol (rive gauche). - Les études classiques. - L'église de Saint-Leu et Saint-Gilles. - Les Banadictins. - Le bois de Vincennes. Sommaire des gravures - Pavillon de Sully (Lou-

vre). Eglise tu-se. - Chalet de M. de Lamartine. - Eglise de Saint-Bernard dans le 18° arrondissement (ancien La Chapelle) -- Square des Arts-et-Métiers, -- Plan du bois de Boulogne. -- Rond-point de l'Etoile. - Les nouveaux théâtres (Lyrique et Cirque - Olympique) - Restauration de l'église Saint-Len, bonlevard de Sébastopol (rive droite).-Boutevard de Sébostopol (rive gauche). — Vue gé-nérale prise des Thermes. — Cascade du grand lac

da bois de Vincennes.

(1) Publication que reçoivent gratuitement tous les abonnés à l'Illustration.

Changement de Domicile.

M "E VE GALLET,

Sage-Femme à Saumur,

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir du 15 mai, son domicile est transféré PLACE SAINT PIERRE, Nº 20.

Mme Ve GALLET continue, comme par le passé, à prendre des pensionnaires. (251)

AVIS UTILE. - Les dames qui ont constamment dans leur poche un flacon à odeur ne sauraient choisir avec trop de précautions le liquide qu'elles y mettent. Ce choix, très-important au point de vue de l'hygiène, ne doit se fixer que sur une composition dont la vertu ait été consacrée par l'expérience, comme, par exemple, le Vinaigre anglais de CHALMIN, composition préciouse que ce célèbre parfomeur a importée d'Augleterre, afin que les dames de notre pays n'enssent rien à envier sous ce rapport aux dames anglaises, qui, employant aussi ce vinaigre à des usages de toilette, lui doivent en outre la peau douce et blanche de leurs mains.

AVIS. and attent to assist

LA MAISON DE BANQUE

A. SERRE

RUE D'AMSTERDAM , 3 . A PARIS ,

Ouvre des comptes courants avec CHÈQUES, fait des Avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des Valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc.

Un balletia contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque est adressé à toute personne qui en fait la demande.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Il y a, dans les esprits, à l'approche du coupon de juin, comme un accord tacite de dispositions favorables, une tendance générale à envisager les perspectives prochaines sous un jour plus rassurant. Ou se plait à chercher, dans les divers projets relatifs aux finances, au crédit et aux travaux publics, soumis en ce moment an Corps-Legislatif, la preuve que nous entrons dans une période calme et propice à la renaissance des affaires. Ainsi la législature est saisie d'un projet de loi relatif à l'émission de 104 millions en obligations pour l'exécution de travaux de chemins de fer à la charge de l'Etat, et d'on autre projet relatif à l'ouverture d'un crédit de 45 millions pour travaux d'utilité générale.

On annonce en outre l'émission, dans un délai trèsrapproché, de 240 millions d'obligations de nos chemins de ferparl'intermédiaire de la Banque de France. On peut, sans être prophète, prédire qu'un succès complet est reservé à cette émission dont le but est d'activer les travaux destinés à achever le réseau de

nos chemins de fer.

Ces dernières valeurs sont restées en deçà du viveau des prix obtenus, il y a huit jours, par les ac-

- J'ignorais cela.

- Eh! comment le sauriez-vous, cher M. Sam; il fant aller et venir, comme je le fais, regarder et observer à toute heure de la vie, pour connaître à foud toutes les couches de cette société au milieu de laquelle nous nous croyons bien en sureté, et dont la plupart des membres n'ont pas meme la mora ité douteuse des sauvages de l'Amérique...

- Oh! oh! interrompit Samuel, avec complai-ance, il me semble, Monsieur Brough, que cette assertion ...

- Elle n'est qu'exacte, poursuivit le statisticien, car, il faut bien le reconnaître, l'immoralité a monté peu à peu des dernières classes de la societe, et la voilà qui, depuis quelques années, atteint et corrompt les sphères él-vees... Tous les ans, il y a dans Londres - la première cité du monde, savez-vous - dix banquiers qui trompent et qui ruinent leurs actionnaires, vingt-cinq caissiers qui disparaissent avec les guinées de leurs patrons, cinquante officiers publics qui malversent, deux cents qui prévariquent, et les sociétés en commandite qui ne sont fondées qu'en vue de faire des dopes, et les entreprises qui n'ont d'autre mobile que le jeu... Nous vivons, mon cher monsieur Sam, dans un temps où l'ardeur de s'eurichir cause bien des désastres. Des qu'on offre au public l'appat d'un gros interet, on fait tourner toutes les têtes; et considerez que, souvent, le plus fripon n'est pas celui qu'on pense... Ce sont quelquelois les actionnaires eux-mêmes, dont la cupidité autorise et legitime presque toutes ces turpitudes... Aussi longtemps qu'on distribue des dividendes, qui s'inquiète du reste, qui fait la moindre question sur la marche d'une affaire ou sur la moralité de ceux qui la mènent ? Les actionnaires sont les complices des entrepreneurs, et ces derniers detrousseraient les voyageurs sur les grandes routes. pour leur payer des dividendes, que, Dien pardonne, ils les empocheraient, sinon sans inquiétude, du moins saus remords .. Etudiez , monsieur Sam , étudiez , et vous verrez si M. Brough, de Piccadilly, ne sait pas la vérité sur bien des choses, et s'il n'y a pas là de grandes

Sans doute, M. Gos-Brough, de Picadilly, aurait continue longtemps sur le même ton, si un incident inattendu n'était venu lui couper la parole.

Mais au moment où il finissait, un grand cri s'éleva à quelque distance, et le bruit d'une rixe sanglante arriva jusqu'à cux.

Samuel s'était arrêté subitement.

- Avez-vous entendu? dit-il à voix rapide à M. Brough.

 - Parfaitement, répondit ce dernier.
 On égorge quelqu'un à cinquante pas.

- C'est vraisemblable... - N'irons nous pas à son secours.

M. Brough remua la tête en signe de refus.

- Pour moi, répondit-il, je ne pense pas que cela soit
 - Mais les cris redoublent, insista Samuel.
 - J'entends bien.
- Ah! il ne sera pas dit que j'aurai hesité plus long-
- Allez, mon jeune ami, allez; et le ciel fasse que vous ne vous repentiez pas d'avoir cédé si facilement à l'impulsion de votre dévoucment. La lange l'enque

Samuel était déjà loin , il était parti sans écouler M. Brough; ce dernier avait repris tranquillement son chemin.

- Quelques matelots ivres de gin, poursuivit-il en pressant le pas, ou quelque débiteur qui aura été surpris par son créancier; car c'est là tout ce que l'on peut rencontrer à cette heure dans ce quartier désert...

Et il s'arrêta, comme frappé d'une idée subite.

- Au fait, s'ecria-t-il, presque effrayé de l'andace de sa propre pensée, que venait donc faire ici M. Samuel Hampden lui-meme? Ce n'est point un fait ordinaire et naturel que la présence, à cette heure de nuit , du caissier de la maison Bonnington et Cie dans les environs de la prison de la Flotte; d'autant qu'il portait un costume autre que le sien et qu'il a paru fort contrarie d'être reconnu. Certes, il y a un mystère qui demande à être eclairei, et demain, M. Bonnington en sera instruit, comme il convient qu'il le soit ...

(La suite au prochain numéro.)

tions des diverses compagnies. Le marché des chemins a fait preuve cependant de beaucoup d'entrain et d'une rare fermeté, mais les hauts cours ont amené d'assez nombreuses réalisations. Il n'y a, d'ailleurs, nulle particuliarité à signaler sur les lignes da réseau national. Les chemins étrangers, qui étaient restés en retard, se sont mis à l'unisson du mouvement; on demande très-vivement les Lomhards, qui avaient subi une légère réaction depuis que le Coupon avait été détaché.

Les comptes courants avec chèque, dont le système a été si intelligemment appliqué par la maison Serre, offrent cet avantage précieux de laisser au capital son entière disponibilité, en même temps qu'ils lai donnent toute sécurité et lai font produire un inté-

rêt général. C'est saus contredit l'une des modes les plus ingénieuses de mobilisation du capital; on comprend la rapidité avec laquelle s'est propagé l'usage des chèques, dans la période critique que traversent les affaires, alors que les capitaux restent souvent dans l'expectative et attendent un moment favorable pour s'engager dans des opérations nouvelles.

Les valeurs espagnoles commencent à reprendre faveur, après avoir été délaissées pendant quelque temps. Ainsi les divers titres de rente espagnole sont en hausse. On demande le Crédit en Espagne, ei les diverses valeurs patronnées par cette maison. Le Séville-Xerès et ses obligations anciennes et nouvelles sont l'objet d'affaires suivies.

La souscription ouverte par la Cie Franco-Serbe

pour l'émission de ses obligations a obtenu un remarquable succès, et demontré que les capitalistes savent apprécier les affaires placées sous un patronage honorable et offrant de sérienses garanties. Le capital demandé à la souscription publique a été largement convert.

BOURSE DU 16 MAI

5 p. 0/0 sans changement. - Fermé à 69 45 44/2 p. u/u hausse 13 cent. - Ferme à 26 43.

BOURSE DU 17 MAI.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. - Ferme a 69 53. 4 1/2 p. 0/0 baisse 30 cent. - Ferme a 96 15.

P. GODET, propriétaire - gérant.

Etade de Me DUTERME, notaire à Saumur.

A WENDER IE A L'AMIABLE,

MAISON.

Située à Dampierre,

Comprenant deux chambres à feu, caveau à côté, grenier, boulangerie, vaste cave et écurie, avec verger planté de toute sorte d'arbres fruitiers, et jardin donnant sur la levée, contenant 5 ares 50 centiares;

Et environ 11 ares de prés et quetiers, au même lieu, séparés du jardin par la route.

S'adresser, pour traiter, à M. Jean GUIBERT, propriétaire, qui occupe ladite maison, on a M. Duterme.

Etade de M. DUTERME, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour le 1° novembre 1862,

LA METAIRIE DES PATUREAUX,

Située commune de Saint-Lambertdes-Levées

Actaellement exploitée par les spoor Julien Harrault, et contenant

environ 34 hectares 65 ares. S'adresser, pour tous renseigne-meuts, soit à M. Bonnemere, propriétaire à Saumur, rue Beaurepaire, 35, soit à Me Duterme, notaire. (238)

Etude de Mº DUTERME, notaire à Saomer.

AL WINDER DE DE GRÉ A GRÉ

Soit à rente viagère, soit autrement, UNE MAISON, située à Saumur, rue du Marché Noir, nº 9, appartenant

M. MARQUET. A VENDRE EGALEMENT.

SIX RENTES, s'élevant ensemble à 40 hectolitres 18 litres 32 centilitres de blé froment, et 13 francs d'argent. S'adresser, pour tous renseigne-ments, audit M. DUTERME, notaire.

Etade de Me LEROUX, notaire à Saumur.

A WIENDERFE A L'AMIABLE,

UNE MAISON,

Occupée par le sieur Bodeau, rue Courcouronne,

Appartenant M. Royen, passemen-Her a Paris.

S'adresser à Me Leroux, notaire.

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumor.

Oo demande un petit CLERC.

A CEDER DE SUITE UNE PETITE AUBERGE

TRES-BIEN ACHALANDÉE, Située dans un des bons quartiers de Saumur.

S'adresser au burean du journal.

Etude de Me FERME, notaire à Chinon.

A WENDERE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 26 mai 1861, à midi, et jours suivants,

AU CHATEAU DES BRETIGNOLLES Commune d'Anché.

Entre les villes de Chinon et de l'Ile-Bouchard (Indre-et-Loire) .

A 20 kilomé res des stations de Sainte-Maure, ligne de Tours à Bordeaux, et de Port-Boulet, ligne de Tours à Nantes .

Par le ministère de M° FERMÉ, notaire à Chinon ,

UN RICHE MOBILIER

Garnissant le château des Bretignolles, et consistant en :

Amenblement de salon, fauteuils, canapés, divans, pendules, candélabres, bronzes, porcelaines, meubles en laque de Chine, en bois de rose et

Ameublement de salle à manger, tables, buffets et sièges en chêne sculpté.

Billard en chêne, sculpté par Mon-BRO, meubles de bondoir et de chambre à concher, belles garnitures de cheminée, tentures et tapisseries, fauteurls et divans, lits, ustensiles de cuisine, vins fins en bonteilles.

Pour tous les renseignements, s'adresser à Mo Ferné, notaire à Chinon. Il sera procedé à cette vente :

Pour les cristaux, porcelaines de table, meubles et ustensiles de cuisine, bois de chauffage, le dimanche 26 mai prochain.

Pour les ameublements de salon, salle à manger et boudoir, le lundi 27 mai.

Et pour les ameublements de chambre à concher, le dimanche 2 juin et jours suivants.

Etude de Mº LOISELEUR, notaire à Nenillé.

AN WEEDS NO DE A L'AMIABLE.

UNE BELLE MÉTAIRIE,

Nommée les NOUES, Située commune de Saint-Philbert-

du Peuple et, par extension, commone de Blou, contenant environ 42 hectares.

Il sera accordé toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour tons les renseignements et pour traiter, à Me Loiseleur. notaire à Neuillé (arrondissement de Saumur), chargé de la vente. (229)

H-CDUJECHE. Presentement,

UNE MAISON,

Sise roe do Petit Maure. S'adresser à M. RIVAUD (241)

Mº BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un CLERC. (235) Etude de Mº TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

AL WEETS HOUSE DE PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 26 mai 1861, à midi,

En l'étude de Me Touchaleaume, notaire,

UNE MAISON, sise à Saumur, rue Saint-Lazare, nº 2, joignant M. Breton et Mme venve Potin.

S'adresser, pour tons renseignements, audit notaire. (248)

Etude de Mº TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE COULT AS DE CONTINUEDE

Présentement,

Une MAISON, avec cour, jardin et astes servitudes, sise à Saumur, rue dn Port-Cigogne, joignant M. Thiffoine, négociant.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire.

Etude de Mº TOUCHALEAUME, notaire à Sammur.

A WEST BORRES

A L'AMIABLE

LA PROPRIÉTÉ

DU PRIEURE DE MERON.

Située commune de Méron, d'une contenance de soixante-trois hectares soixante-quinze ares quatre-vingts cen-

S'adresser à Me Touchalbaume, notaire.

AL WESTER BEING D'OCCASION,

Un superbe ETOUFFOIR EN CUI-VRE, tout neuf, pouvant contenir quatre décalitres.

S'adresser à M. Gouby, poëlier, place Saint-Pierre.

UNE FEMME de 40 ans désire trouver un emploi comme side pour des travaux de ménage et comme cuisi-

S'adresser au bureau du journal.

PLACEMENT

De 50,090 fr. à 10 pour 100.

AVIS .- Une personne à même d'acheter, et parfaitement capable de gérer une Imprimerie existant depuis de longues années et située dans un chef-lien de departement, desire tronver, soit un ASSOCIE, soit un COMMANDITAIRE pouvant disposer de cinquante mille francs.

On prendrait cette somme pour dix ans, et elle donnerait droit à un bénéfice annuel de cinq mille francs.

La clientèle de l'Imprimerie est entièrement composée d'Administrations publiques et de l'Etat.

On fournira toutes les sûretés désirables.

Ecrire franco, boreau restant, à Augers, aux initiales S. D.

Spécialité de Cheminées et Fourneaux pour Usines à vapeur.

Depuis vingt aus le sient GUILLOT s'occupe spécialement de la construction des fourneaux et cheminées d'usines à vapeur, soit pour brûler des houilles flambantes, soit pour la tourbe, enfin toutes espèces de fourneaux. Avec les connaissances qu'il a acquises, il peut les faire dans les conditions d'une grande économie de combastible.

Il se charge aussi de la construction des bâtiments, massifs de machines à vapeurs, foorneaux à gaz, cheminées d'habitation, et monte les calorifères. Il garantit tous ses travaux; de plus il s'engage à les visiter au moins une fois

l'an, pour voir si les carreaux ne sont point obstrués, ou s'il y a quelques

S'adresser à Angers, chez M. Martin, place Neuve, nº 19.

A la Pyramide, près d'Angers.

A Saumur, café de la Navigation.

On peut prendre des renseignements sur ses travaux : à Paris, chez M. Farcot, mécanicien ; à Nantes, chez MM. Reneau et Lotz; à Angers, chez MM. Berendorf et Laboulay; à Saumor, chez M. Passedoit (tous constructeurs

Aux propriétaires et administrateurs d'établissements, M. Montrieux, maire d'Angers; M. Fayès, directeur des mines de Chalonnes; M.M. Mayand fières, a Sanmor; M. Blavier, ingénieur des ardoisières; M. David, directeur de rands. Carreaux, à la Pyramide. (200)

Saumur, imprimerie de P. GODET

Le LAIT ANTEPHELIQUE détroit ou prévient éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hale, feux, efflorescences, boutons, rugosités, -donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. Paris , CANDES et Cie, boulevard Saint-Denis , 26. - Saumur , M. BALZEAU-PLISSON , parfoment.